



Communiqué de presse

Paris, le 25 mars 2020

Coronavirus (Covid-19) :

Pacte PME, partenaire de la coalition innovation santé face à la crise sanitaire

L'épidémie de coronavirus fait craindre dans notre pays que les personnes les plus fragiles, atteintes de maladies chroniques (cancers, diabète, BPCO, asthme, insuffisance cardiaque) voient bientôt leur prise en charge menacée en termes de continuité en cas de saturation prochaine de l'offre de soins.

Face à ce risque, l'association Pacte PME a décidé de rejoindre une coalition composée de 25 partenaires publics et privés réunis avec l'objectif de trouver des solutions innovantes pour désengorger le système de soins et permettre aux patients atteints de maladie chronique de continuer à être pris en charge.

Engagée en temps ordinaire dans le soutien à la croissance des PME et start-ups en santé avec l'appui de ses grands groupes adhérents, Pacte PME a accompagné une vingtaine de ces entreprises entre mars 2019 et février 2020 avec l'aide de plusieurs partenaires de la filière, tels que Sanofi, bioMérieux ou encore France Biotech, le LEEM et Medicen dans le cadre de son accélérateur « Destination ETI santé ».

Dans la continuité de cet engagement, Pacte PME s'associe à l'initiative de la coalition innovation santé afin de mettre à disposition ses outils – et tout particulièrement sa plateforme d'innovation ouverte en fonctionnement depuis 2013- et son réseau, afin de repérer les PME et start-ups en santé susceptibles de répondre au futur appel à projets qui sera passé par Digital Pharma Lab (DPL) pour identifier très vite des entreprises capables de déployer des solutions concrètes dans plusieurs domaines : l'information, les soins à domicile, le suivi des patients, la prise en charge médicale, etc.

L'association Pacte PME poursuivra son engagement cette année dans la filière santé en lançant dans les toutes prochaines semaines la seconde édition de son programme d'accélération « Destination ETI santé », pour accompagner 30 PME en santé supplémentaires avec l'aide de ses adhérents et partenaires.

A propos de l'association Pacte PME :

L'association Pacte PME a été créée en 2010 à l'initiative d'Henri Lachmann (Schneider Electric), son premier président. Elle a été ensuite successivement présidée par Fabrice Brégier (Airbus), Christophe de Maistre (Siemens France puis Schneider Electric), puis Philippe Luscan (Sanofi), à sa tête depuis deux années.

Philippe Luscan, (X – Mines), élu président de Pacte PME par le conseil d'administration de Pacte PME le 23 janvier 2018, est actuellement vice-président exécutif affaires industrielles globales de Sanofi.

Dirigée par François Perret (ENA, ancien conseiller ministériel), l'association a pour objet d'accélérer le développement des PME françaises avec l'appui des grands groupes privés et publics.

Pacte PME, composée d'une équipe de cinq salariés, a construit une offre de services très large pour aider aux coopérations inter-entreprises : un *Observatoire* annuel de la relation clients/fournisseurs ; trois plateformes de mise en relation entre PME et grands groupes (sur l'innovation ouverte depuis 2013, sur le partage de compétences depuis 2016, dans le domaine de la co-exportation depuis mai 2018) ; une offre de Conseil et de formation en direction des PME pour les aider à mieux travailler avec les grands comptes ; un dispositif de renforcement et d'accélération des PME avec l'appui des grands groupes (« Destination ETI »).

Au 1^{er} janvier 2020, Pacte PME compte plus de quarante grands groupes et collectivités publiques adhérents et plus de trente organisations professionnelles.

Contact presse :

François Perret, directeur général de Pacte PME

Téléphone : 06 67 33 82 61

Adresse mail : francois.perret@pactepme.org